

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

-----  
Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 22.04.2025  
Convocation faite  
Le 01.04.2025

**Délibération  
N°2025-04-090**

**Approbation du Budget  
Primitif Principal de la  
Communauté pour 2025**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 14 avril 2025**  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi quatorze avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI, M<sup>me</sup> Mireille LARCHER (représentante de M. Pascal GILLAUX), M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (jusqu'au point 2025-04-085), M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Teddy BISKUPSKI (représentant de M. Bernard DEFORGE), M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET (à partir du point 2025-04-050), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Fabien PRIGNON), M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (représenté par M<sup>me</sup> Mireille LARCHER), Mathieu SONNET (pouvoir à M<sup>me</sup> Magali CAPLET), M<sup>mes</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (à partir du point 2025-04-086, pouvoir à M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX), MM. Antoine DI CARLO (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (représenté par M. Teddy BISKUPSKI), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à M<sup>me</sup> Dominique FLORES), M. Sébastien PAULET (jusqu'au point 2025-04-049), M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M<sup>me</sup> Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu ses délibérations n° 2025-04-060, n° 2025-04-065, n° 2025-04-071, et n° 2025-04-076,

du 14 avril 2025, approuvant les subventions d'équilibre du Budget Principal de la Communauté vers les Budgets Administratifs Annexes de la Délégation de Service Public pour RIVÉA, de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude, du CISE, Locations TVA Mobilières, pour 2025,

Vu sa délibération n°2025-04-088 du 14 avril 2025, approuvant l'affectation des résultats du Compte Administratif 2024 sur le Budget Principal de la Communauté pour 2025,

Considérant la proposition du Budget Principal 2025 du Président,

Entendu les modifications apportées notamment l'annulation de titres sur l'exercice antérieur,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 14 avril 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

Contre : M. Claude WALLENDORFF

\* **approuve** le Budget Primitif Principal de la Communauté pour 2025, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	51 714 420,97	51 714 420,97
Investissement	14 609 570,95	14 609 570,95
<b>TOTAUX</b>	<b>66 323 991,92</b>	<b>66 323 991,92</b>

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

